

Renseignements d'identification

Les questions marquées d'un astérisque (*) sont obligatoires

1. *Lequel des éléments suivants est visé par ce rapport? (Obligatoire)

Entité

Institution fédérale

2. *Nom légal de l'entité déclarante ou de l'institution fédérale (Obligatoire)

Vergers Leahy Inc.

3. *Exercice financier visé par le rapport (Obligatoire)

1 mai 2023 à 1 avril 2024

4. *S'agit-il d'une version révisée d'un rapport déjà soumis pour cette année de déclaration? (Obligatoire)

Oui

Non

4.1 *Si oui, indiquez la date à laquelle le rapport initial a été soumis. (Obligatoire)

N/A

4.2 *Décrivez les modifications apportées au rapport original. Indiquez également les questions ou les sections qui ont été révisées (limite de 1 500 caractères). (Obligatoire)

N/A

5. Pour les entités seulement : Numéro(s) d'entreprise (le cas échéant)à

NE : 103307906 RP0001 (RC0001)

6. Pour les entités seulement : *S'agit-il d'un rapport conjoint? (Obligatoire)

Oui

Non

7. Pour les entités seulement : *L'entité est-elle également assujettie aux exigences de déclaration en vertu d'une loi sur la chaîne d'approvisionnement dans une autre administration? (Obligatoire)

Oui

Non

8. Pour les entités seulement : *Laquelle des catégories suivantes s'applique à l'entité? Sélectionnez tout ce qui s'applique. (Obligatoire)

Inscrite à une bourse de valeurs au Canada

Présence commerciale canadienne (sélectionnez tout ce qui s'applique) :

A une entreprise au Canada

Fait des affaires au Canada

A des actifs au Canada

Répond aux seuils liés à la taille (sélectionnez tous ce qui s'applique) :

A au moins 20 millions de dollars d'actifs pour au moins l'un de ses deux derniers exercices financiers

A généré au moins 40 millions de dollars de recettes pour au moins un de ses deux derniers exercices financiers

Emploie en moyenne au moins 250 employés pour au moins un de ses deux derniers exercices financiers.

9. Pour les entités seulement : *Dans quels secteurs ou industries l'entité exerce-t-elle ses activités? Sélectionnez tout ce qui s'applique. (Obligatoire)

Agriculture, foresterie, pêche et chasse

Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz

Services publics

Construction

Fabrication

Commerce de gros

Commerce de détail

Transport et entreposage

Industrie de l'information et industrie culturelle

Finance et assurances

Services immobiliers et services de location et de location à bail

Services professionnels, scientifiques et techniques

Gestion de sociétés et d'entreprises

Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement

Services d'enseignement

Soins de santé et assistance sociale

Arts, spectacles et loisirs

Hébergement et services de restauration

Autres services (sauf les administrations publiques)

Administration publique

Autre, veuillez préciser : Transformation alimentaire

10. Pour les entités seulement : *Dans quel pays l'entité a-t-elle son siège ou son siège principal? (Obligatoire)

Canada

10.1 Si Canada : *Dans quelle province ou territoire l'entité a-t-elle son siège ou son siège principal? (Obligatoire)

Québec

11. Pour les entités seulement : *S'agit-il d'un rapport pour une société d'État fédérale ou une filiale d'une société d'État fédérale? (Obligatoire)

Oui

Non

Rapport annuel

Soumettre un rapport - entités

1. *Quelles mesures l'entité a-t-elle prises au cours du dernier exercice pour prévenir et atténuer le risque relatif au recours au travail forcé ou au travail des enfants à l'une ou l'autre étape de la production de marchandises par l'entité — au Canada ou ailleurs — ou de leur importation au Canada? Sélectionnez tout ce qui s'applique. (Obligatoire)

Activités de cartographie

Cartographie des chaînes d'approvisionnement

Réalisation d'une évaluation interne des risques du travail forcé et/ou du travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement de l'organisation

Réalisation d'une évaluation externe des risques du travail forcé et/ou du travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement de l'organisation

Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action pour lutter contre le travail forcé et/ou le travail des enfants

Collecte de renseignements sur le recrutement des travailleurs et mise en place de contrôles internes pour s'assurer que tous les travailleurs recrutés ont donné leur consentement

Lutte contre les pratiques dans les activités de l'organisation et les chaînes d'approvisionnement qui augmentent le risque de travail forcé et/ou le travail des enfants

Élaboration et mise en œuvre de politiques et de processus de diligence raisonnable pour déterminer, traiter et interdire le recours au travail forcé et/ou au travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement de l'organisation

Réalisation d'un exercice d'établissement des priorités visant à concentrer les efforts de diligence raisonnable sur les risques les plus graves du travail forcé et du travail des enfants

Demande aux fournisseurs de mettre en place des politiques et des procédures pour déterminer et interdire le recours au travail forcé et/ou au travail des enfants dans leurs activités et chaînes d'approvisionnement

Élaboration et mise en œuvre de politiques et de processus de protection des enfants

Élaboration et mise en œuvre de clauses contractuelles contre le travail forcé et/ou le travail des enfants

Élaboration et mise en œuvre de normes, de codes de conduite et/ou de listes de contrôle de la conformité pour le travail forcé et/ou le travail des enfants

Audit des fournisseurs

Surveillance des fournisseurs

Adoption de mesures visant à prévoir ou à coopérer en vue de remédier au travail forcé et/ou au travail des enfants

Élaboration et mise en œuvre de mécanismes de règlement des griefs

Élaboration et mise en œuvre de matériels de formation et de sensibilisation au travail forcé et/ou au travail des enfants

Élaboration et mise en œuvre de procédures permettant de suivre les résultats obtenus dans le domaine du travail forcé et/ou du travail des enfants

Mobilisation des partenaires de la chaîne d'approvisionnement sur le problème du travail forcé et/ou du travail des enfants

Mobilisation de groupes de la société civile, d'experts et d'autres intervenants au sujet du travail forcé et/ou du travail des enfants

Mobilisation directe des travailleurs et des familles susceptibles d'être touchés par le travail forcé et/ou le travail des enfants pour déterminer et traiter les risques

Renseignements non disponibles pour cette période de rapport

Autre, veuillez préciser

3. *Lequel des éléments suivants décrit exactement la structure de l'entité? (Obligatoire)

Personne morale

Fiducie

Société de personnes

Autre organisation non constituée en personne morale

4. *Lequel des éléments suivants décrit exactement les activités de l'entité? Sélectionnez tout ce qui s'applique. (Obligatoire)

Production de biens (y compris fabrication, extraction, culture et transformation)

au Canada

à l'étranger

Vente de marchandises

au Canada

à l'étranger

Distribution de marchandises

au Canada

à l'étranger

Importation au Canada de marchandises produites à l'étranger

Contrôle d'une entité qui fabrique des marchandises au Canada ou à l'étranger, ou qui importe au Canada des marchandises produites à l'étranger

4.1 Veuillez fournir des renseignements supplémentaires sur la structure, les activités et les chaînes d'approvisionnement de l'organisation (limite de 1 500 caractères).

Nous produisons de la compote de pommes sous différents formats

6. *L'organisation a-t-elle actuellement des politiques et des processus de diligence raisonnable en matière de travail forcé et/ou de travail des enfants? (Obligatoire)

Oui

Non

6.1 *Dans l'affirmative, lequel des éléments suivants du processus de diligence raisonnable l'organisation a-t-elle mis en œuvre en ce qui concerne le travail forcé et/ou le travail des enfants ? Sélectionnez tout ce qui s'applique. (Obligatoire)

Intégrer une conduite responsable des affaires dans les politiques et les systèmes de gestion

Déterminer et évaluer les impacts négatifs sur les opérations, les chaînes d'approvisionnement et les relations commerciales

Cesser, prévenir ou atténuer les effets néfastes

Suivre la mise en œuvre et les résultats

Communiquer la façon dont les répercussions sont traitées

Prévoir une remédiation ou y collaborer, le cas échéant

7. Veuillez fournir des renseignements supplémentaires sur les politiques et les processus de diligence raisonnable de l'organisation en matière de travail forcé et de travail des enfants (limite de 1 500 caractères) (le cas échéant).

Nous avons une politique contre le travail forcé des enfants et nous respectons le code ETI.

8. *L'organisation a-t-elle déterminé des éléments de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement qui comportent un risque de travail forcé ou de travail des enfants? (Obligatoire)

Oui, nous avons déterminé les risques au meilleur de nos connaissances et nous continuerons de nous efforcer de déterminer de nouveaux risques.

Oui, nous avons commencé le processus de détermination des risques, mais il y a encore des lacunes dans nos évaluations.

Non, nous n'avons pas commencé le processus de détermination des risques.

8.1 *Dans l'affirmative, l'organisation a-t-elle déterminé les risques de travail forcé ou de travail des enfants liés à l'un des aspects suivants de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement? Sélectionnez tout ce qui s'applique. (Obligatoire)

Le secteur ou l'industrie dans lequel elle exerce ses activités

Types de produits qu'elle produit, achète ou distribue

Emplacements de ses activités, opérations ou usines

Les types de produits qu'elle produit

Les matières premières ou les produits dans ses chaînes d'approvisionnement

Fournisseurs de niveau un (direct)

Fournisseurs de niveau deux

Fournisseurs de niveau trois

Fournisseurs situés plus bas dans la chaîne d'approvisionnement que les fournisseurs de niveau 3

Utilisation de la main-d'œuvre sous-traitée

Utilisation du travail des migrants

Utilisation du travail forcé

Utilisation du travail des enfants

Aucune de ces réponses

Autre, veuillez préciser

9. * L'organisation a-t-elle déterminé les risques liés au travail forcé ou au travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement dans l'un des secteurs et industries suivants? Sélectionnez tout ce qui s'applique. (Obligatoire)

Agriculture, foresterie, pêche et chasse

Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz

Services publics

Construction

Fabrication

Commerce de gros

Commerce de détail

Transport et entreposage

Industrie de l'information et industrie culturelle

Finance et assurances

Services immobiliers et services de location et de location à bail

Services professionnels, scientifiques et techniques

Gestion de sociétés et d'entreprises

Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement

Services d'enseignement

Soins de santé et assistance sociale

Arts, spectacles et loisirs

Hébergement et services de restauration

Autres services (sauf les administrations publiques)

Administration publique

Aucune de ces réponses

Autre, veuillez préciser : Agence de placement

11. *L'organisation a-t-elle pris des mesures pour remédier au travail forcé ou au travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement? (Obligatoire)

Oui, nous avons pris des mesures correctives et nous continuerons de cerner et de combler les lacunes dans notre intervention.

Oui, nous avons pris des mesures correctives, mais il y a des lacunes dans notre intervention qui doivent encore être corrigées.

Non, nous n'avons pris aucune mesure corrective.

Sans objet, nous n'avons identifié aucun travail forcé ou travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

13. *L'organisation a-t-elle pris des mesures pour remédier aux pertes de revenus des familles les plus vulnérables engendrées par une mesure visant à éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre de ses activités et dans ses chaînes d'approvisionnement? (Obligatoire)

Oui, nous avons pris des mesures correctives importantes et nous continuerons de cerner et de combler les lacunes dans notre intervention.

Oui, nous avons pris des mesures correctives, mais il y a des lacunes dans notre intervention qui doivent encore être corrigées.

Non, nous n'avons pris aucune mesure corrective.

Sans objet, nous avons déterminé aucune perte de revenu pour les familles vulnérables résultant des mesures prises pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

15. *L'organisation offre-t-elle actuellement une formation aux employés sur le travail forcé et/ou le travail des enfants? (Obligatoire)

Oui

Non

17. *L'organisation a-t-elle actuellement des politiques et des procédures pour évaluer son efficacité à s'assurer que le travail forcé et le travail des enfants ne sont pas utilisés dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement? (Obligatoire)

Oui

Non

Élie-anne royal

Élie-Anne Royal

Coordonnatrice – Ressources Humaine

450 827-2544 ext 582

Date : 2024-04-19